

N°	1	7	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>Animation de bassin versant – Opération sur les produits phytosanitaires (dont appel à un prestataire pour la préparation et l'animation de journées de sensibilisation)</p>	<p>L'an deux mil neuf</p> <p>Le lundi 30 mars à 9 h 30, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 20 mars 2009, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, MAQUET, PECQUERY, SENEAL.</p> <p>Absents excusés : Mme, HUREL, MM. ARCILLON, DECORDE, DUHAMEL, JACOB, JUMEL, LOIN, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery)</p> <p align="center"><u>- Animation de bassin versant – Opération sur les produits phytosanitaires</u></p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>16 mars 2009 (2^{ème} convocation suite à l'annulation du CA du 20/03/09 faute de quorum)</p>	<p>Le projet de sensibilisation des élus et responsables techniques communaux sur la thématique des produits phytosanitaires a été approuvé lors du CA du 24 octobre 2008. La réalisation de l'opération nécessite de faire appel à un prestataire pour organiser le déroulement, préparer le contenu et l'animation des sessions d'intervention.</p> <p>M. MAQUET demande le coût de l'opération et les subventions dont elle peut faire l'objet.</p> <p>Melle AGOGUÉ précise que cette dépense est budgétée à hauteur de 6000 € TTC pour l'année 2009.</p> <p>M. PECQUERY signale que des partenaires financiers se positionnent favorablement sur ce type d'action : l'Agence de l'eau Seine-Normandie pourrait aider à hauteur de 50 %. Le Conseil régional de Picardie pourrait lui aussi apporter son soutien financier, dont la part reste à définir.</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 6</p> <p>Votants 6</p>	<p>Le plan de financement envisagé est le suivant :</p> <p>Agence de l'eau Seine-Normandie : 50 %</p> <p>Conseil régional de Picardie : 30 %</p> <p>Institution de la Bresle : 20 %</p> <p><i>Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de la réalisation de cette opération, inscrit les crédits nécessaires au budget 2009 et autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet (solicitation des financeurs, signature du marché, etc ...)</i></p>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY